

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



MESSAGE AUX ACTIONNAIRES

Paris, le 27 octobre 2009 - Suite aux récentes informations parues dans la presse concernant la modification des règles de radiation volontaire des sociétés du Marché Libre, Bionersis confirme à ses actionnaires et à l'ensemble des opérateurs financiers son intention de maintenir sa cotation.

La société indique par ailleurs étudier actuellement les options permettant d'augmenter la visibilité, la liquidité et la valorisation du titre et notamment la possibilité d'un transfert sur Alternext qui pourrait intervenir au cours du premier semestre 2010.

Bionersis souhaite ainsi offrir à ses actionnaires la possibilité de bénéficier pleinement de ses développements futurs et de la forte croissance de l'industrie du carbone dont elle est le principal représentant en France.

Contact : info@bionersis.com

Bionersis est un acteur global du secteur des énergies renouvelables spécialisé dans la valorisation du biogaz de décharge. La capture de ces gaz à effet de serre permet de générer des crédits-carbone via l'enregistrement de projets dans le cadre du protocole de Kyoto.

Le modèle innovant de Bionersis est adapté aux pays d'Amérique Latine et d'Asie et contribue à la lutte contre le réchauffement climatique.

www.bionersis.com